

Santé des mères et des jeunes enfants en Gironde

Données 2024



gironde.fr/pmi

 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

Édito

Grâce au recueil de données qui leur sont exclusivement adressées (certificats des 8e jour, 9e et 24e mois) et leur analyse statistique, les services départementaux de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) vous proposent ce livret qui éclaire le suivi et l'accompagnement de la mère et de l'enfant en Gironde, de la grossesse aux premiers pas à l'école maternelle.

En qualité de professionnels de santé auprès des familles, vous agissez en prévention précoce en participant au repérage et à la prise en charge des anomalies détectées chez le jeune enfant.

Je remercie toutes celles et ceux qui travaillent en collaboration avec la PMI et assurent, chaque jour, un rôle de prévention et de suivi essentiel au bien-être et au bon développement de nos enfants.

Parce qu'elle est un service public de prévention en santé de proximité dont l'accès est universel et l'action inconditionnelle et non payante, la PMI contribue à l'accompagnement et l'épanouissement de ceux qui forment le monde de demain.



Jean-Luc Gleyze

Président du Département de la Gironde

Sommaire

Les avis de naissance	4
Les données du certificat de santé du 8^e jour (CS8)	9
Les données du certificat de santé du 9^e mois (CS9)	17
Les données du certificat de santé du 24^e mois (CS24)	21
Les modes de gardes	25
Les coordonnées des 35 Maisons du Département des Solidarités	26

Introduction

Dans le cadre des mesures de prévention sanitaire et sociale prévues par le Code de la Santé Publique, les enfants doivent pouvoir bénéficier de 20 examens médicaux obligatoires, dont 3 donnent lieu à l'établissement de certificats de santé (CS) au 8^{ème} jour, 9^{ème} mois et 24^{ème} mois de l'enfant.

Ce travail est le résultat de l'exploitation des certificats de santé obligatoires qui permettent la surveillance épidémiologique de la grossesse, des conditions de naissance et de l'état de santé du jeune enfant.

Les données recueillies sont saisies puis analysées de façon anonyme. Une partie d'entre elles est transmise, chaque année, à la DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques) pour participer à l'obtention des données nationales.

Tous les chiffres de ce livret concernent exclusivement des enfants domiciliés en Gironde au moment du certificat.

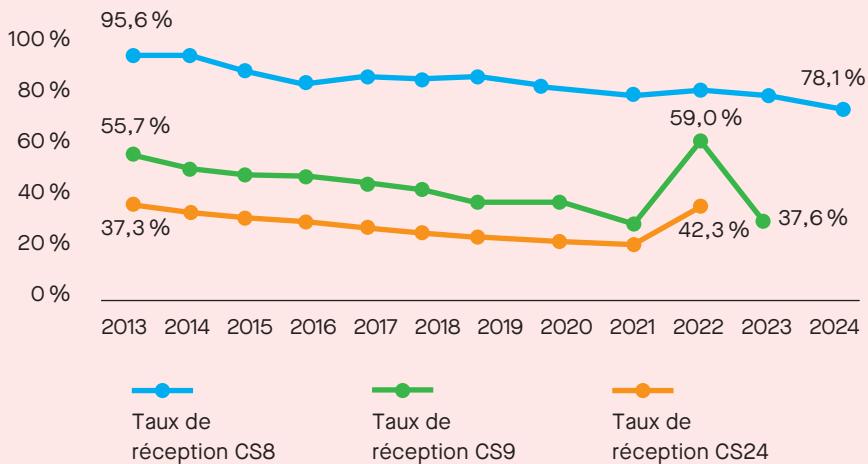
Taux de retour des CS

La cellule d'épidémiologie et de statistiques médicales souhaite attirer l'attention sur l'importance du bon remplissage et retour des CS. En effet, les taux de réception de ces certificats diminuent de façon importante depuis plusieurs années, et certains items sont sous-renseignés, entraînant une mauvaise représentativité au niveau départemental.

Ces faibles taux de retour des certificats nécessitent d'adopter une certaine prudence vis-à-vis de l'analyse des données qui sont présentées dans ce livret.

Important: la partie «Enfant» et «Mère» en début des CS doit impérativement être complétée afin d'en permettre la saisie.

Taux de réception des différents CS selon l'année de naissance :



Afin d'augmenter le taux de retour des CS9 et CS24, la cellule d'épidémiologie et de statistiques médicales a adressé, au cours de l'année 2023, un courrier de relance aux familles pour lesquelles le CS9 de leurs enfants nés en 2022 n'avaient pas été reçu. La cellule a utilisé le même procédé pour la relance des CS24, au cours de l'année 2024, également pour les enfants nés en 2022. Cette action ponctuelle a permis de fortement augmenter le nombre de certificats reçus.

Nous rappelons aux médecins, aux sages-femmes et aux familles que ces trois certificats doivent être **obligatoirement** adressés au médecin départemental de Protection Maternelle et Infantile (PMI), grâce aux enveloppes T pré-affranchies fournies dans les carnets de santé.

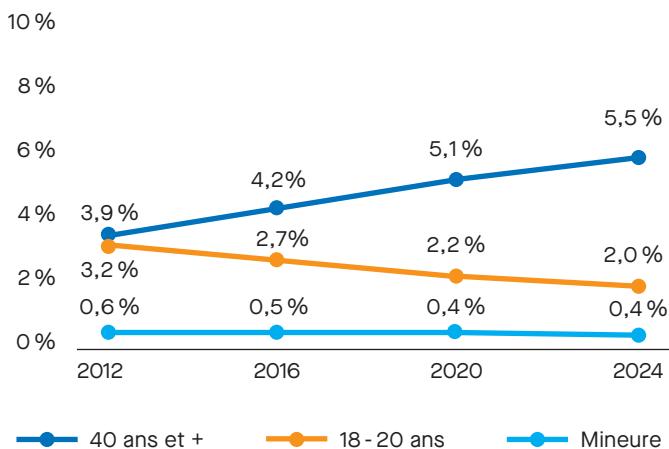
Les Avis de Naissance

15 006 avis de naissance reçus par la PMI pour les enfants nés en 2024 (taux de réception provisoire de 97,5% d'après le nombre de naissances estimé par l'INSEE).

Âge des mères

- ▶ 55 enfants sont nés de mères mineures
- ▶ 821 enfants sont nés de mères de 40 ans et plus en 2024, soit 5,5%. Ce pourcentage était de 3,9% en 2012. Le décalage des naissances à des âges maternels plus avancés est une tendance observée depuis plusieurs années et de façon globale. En France le taux de femmes de 40 ans et plus à la naissance était de 5,5% en 2023 vs 3,8% en 2012 (d'après le PMSI-MCO, ATIH, bases corrigées Drees).
- ▶ Âge moyen des mères à la naissance : 31,4 ans (31,2 ans en France métropolitaine d'après l'INSEE, donnée provisoire).
- ▶ Âges extrêmes : 14 ans et 53 ans

Evolution des âges extrêmes des mères de 2012 à 2024.



Naissances multiples

D'après les certificats du 8^{ème} jour, les naissances multiples représentent 2,8 % des naissances en 2024.

Répartition des lieux de naissance

D'après les avis de naissance reçus par la PMI, plus de 99 % des enfants domiciliés en Gironde sont nés sur le département.

Top 5 des lieux de naissance :

1. CHU de Bordeaux 34,5 %
2. Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine 15,3 %
3. Maison de Santé Protestante de Bordeaux Bagatelle 13,4 %
4. Centre Hospitalier de Libourne 8,7 %
5. Polyclinique Bordeaux Rive Droite 8,4 %

Top 5 des prénoms féminins nées en 2024 en Gironde

- 1 Louise
- 2 Jade
- 3 Alma
- 4 Alice
- 5 Ambre et Emma à égalité

Top 5 des prénoms masculins nés en 2024 en Gironde

- 1 Gabriel
- 2 Louis
- 3 Noah
- 4 Arthur
- 5 Léo

NB: ces deux « Top 5 » portent sur le 1^{er} prénom de l'enfant

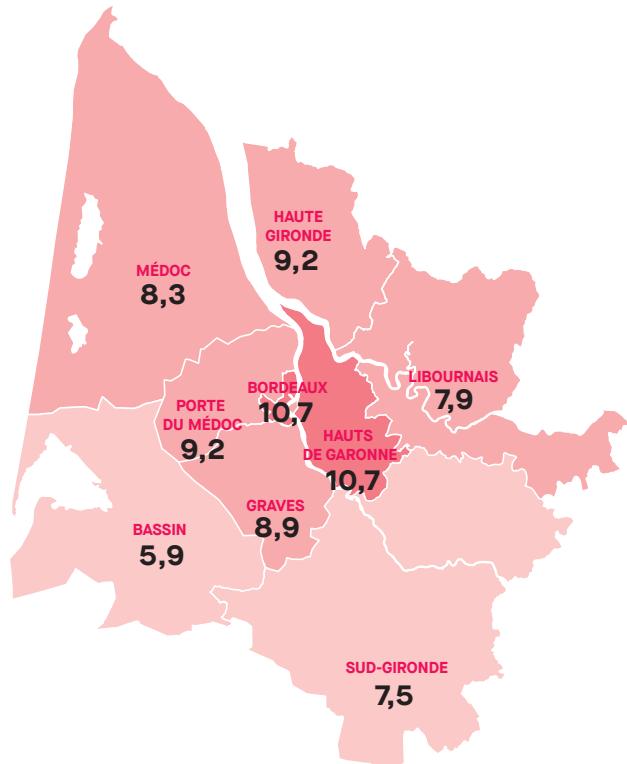
Taux de natalité par Pôle

Le taux de natalité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année, à la population totale moyenne de l'année.

En France, le taux de natalité est de 9,7 en 2024 (donnée provisoire), il s'élevait à 10,9 en 2020.

Sur l'ensemble de la Gironde, d'après les estimations de l'INSEE, le taux de natalité s'élève à 9,2 naissances vivantes pour 1 000 habitants. Il existe cependant des différences marquées selon les territoires.

Taux de natalité par Pôle Territorial de Solidarité en 2024 :



Lecture : en 2024, d'après les avis de naissances reçus par la PMI, on compte 10,7 naissances vivantes pour 1 000 habitants sur le Pôle des Hauts de Garonne.

Les données du certificat de santé du 8^e jour (CS8)

12 020 Certificats de santé du 8^e jour ont été reçus par la PMI pour les enfants nés en 2020 (taux de réception : 78 %).

Le suivi de la grossesse

Gestité

La gestité est le nombre total de grossesse confirmées (antérieures + actuelles).

Les certificats reçus concernent dans un tiers des cas des premières grossesses.

Nb grossesses	1	2	3	4	>4
CS8 reçus	34,3%	31,7%	17,0%	8,5%	8,5%

Taux de renseignement de la variable : 96%

Déclaration de la grossesse

0,2% des grossesses étaient signalées comme non suivies, et 2,1% ont fait l'objet d'une déclaration tardive (après le 1^{er} trimestre)

Période de déclaration	%
1 ^{er} trimestre	97,8%
2 ^{er} trimestre	1,6%
3 ^{er} trimestre	0,4%

Taux de renseignement de la variable : 87%

Échographies

En France, en l'absence de complication suspectée ou avérée, trois échographies sont systématiquement proposées. Cependant en Gironde le nombre d'échographie est sensiblement supérieur. **En moyenne les femmes ont bénéficié de 3,8 échographies en cours de grossesse.**

La part des femmes ayant eu plus de 3 échographies est passée de 23% en 2012 à 42% en 2020 et 47% en 2024

Nb d'échographies	%
aucune	0,3%
1 à 3	52,9%
>3	46,8%

Taux de renseignement de la variable : 89%

Dépistage Trisomie 21

94,8% des femmes ont bénéficié d'un dépistage de la trisomie 21, taux légèrement supérieur au taux national de 90,9%**

Taux de renseignement de la variable : 80%

Entretien prénatal précoce (EPP)

77,8% des femmes ont déclaré avoir eu un entretien prénatal précoce, soit une augmentation de 50% depuis 2020 (où le taux était de 52,5%).

La part d'EPP monte à 82,8% parmi les femmes dont c'était la première grossesse.

Taux de renseignement de la variable : 68%

Parité

La parité est le nombre total d'accouchement y compris actuel. Les certificats reçus concernent dans la moitié des cas des premiers accouchements.

Nb d'accouchements	1	2	3	≥4
CS8 Gironde	49,6%	32,9%	11,3%	6,3%
France**	41,3%	35,1%	14,7%	8,9%

Taux de renseignement de la variable : 93%

Problème de santé au cours de la grossesse

Pathologies

Au moins 1 pathologie déclarée en cours de grossesse pour 20,1% des femmes (du diabète dans la moitié des cas).

Taux de renseignement de la variable: 92%

- ▶ Diabète gestationnel : 10,4% des femmes (taux national : 16,4%**)
- ▶ Prééclampsie : 2,5%
- ▶ HTA traitée : 1,7%

Hospitalisation

5,9% des femmes hospitalisées pendant la grossesse (y compris à domicile). Parmi elles, **dans 1 cas sur 5 l'hospitalisation a duré plus d'une semaine.** Le motif le plus fréquent d'hospitalisation est la menace d'accouchement prématurée (MAP), suivi de l'hypertension artérielle (HTA) et du petit poids pour l'âge gestationnel (PAG)

Motif hospitalisation	% parmi l'ensemble des hospitalisations
MAP	21,1%
HTA	13,7%
PAG	10,5%
Autre motif	49,4%
Non renseigné	10,8%

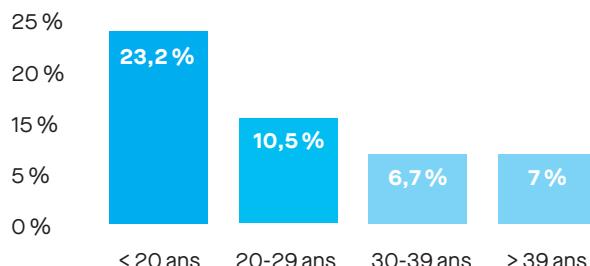
Parmi les femmes hospitalisées pour MAP, 63,2% ont finalement accouché prématurément

Tabac et grossesse

Femmes fumeuses

8,2% des femmes ont déclaré avoir fumé pendant la grossesse, au niveau national le taux de femmes ayant fumé au moins 1 cigarette par jour au 3^e trimestre de grossesse est de 12,2%**.

Part des fumeuses en cours de grossesse selon la classe d'âge :



Taux de renseignement de la variable : 87%

L'accouchement

Début du travail

Dans environ deux tiers des cas le début du travail est spontané, (taux national 63,8%**).

Début du travail	%
Spontané	62,7%
Déclenché	28,2%
Césarienne avant travail	9,1%

Taux de renseignement de la variable : 95%

Dans 23,1% des cas il y a eu rupture prématuée des membranes (>12h avant accouchement).

NB : 9,7% des femmes n'ont eu recours à aucune analgésie durant le travail (taux national : 14,9%**).

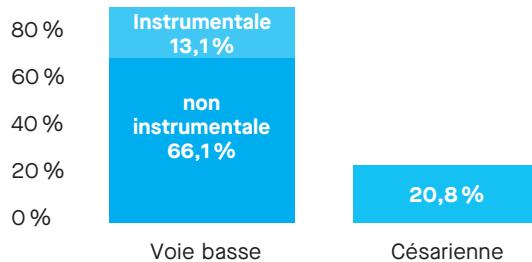
Parmi celles ayant bénéficié d'une analgésie (plusieurs réponses possibles) :

Analgésie	%
Péridurale	87,6%
Rachi-anesthésie	11,4%
Générale	1,8%
Autre	0,2%

Taux de renseignement de la variable : 94%

Mode d'accouchement

- 4,3 % des enfants se présentaient en siège
- Accouchement par voie basse dans 79,2% des cas



Taux de renseignement de la variable : 93%

- Les césariennes représentent environ 1 naissance sur 5 (taux proche du taux national de 21,7%).
Pour les femmes avec un antécédent de césarienne, 60,6% des naissances ont eu lieu par césarienne.

Indication césarienne	%
cause fœtale	49,6%
cause maternelle	42,7%
cause maternelle et fœtale	7,7%

Taux de renseignement de la variable : 80%

La naissance

Lieu de naissance

En Gironde 39% des CS8 reçus concernent des naissances qui ont eu lieu dans des maternités de niveau 1.
117 naissances ont eu lieu à domicile (soit 0,8% d'après le nombre de naissances estimé par l'INSEE).

Terme de la grossesse

Une naissance est dite prématurée si elle intervient avant 37 semaines d'aménorrhée.

- 5,4% de naissances prématurées en Gironde (taux national : 6,6%).

Terme des naissances prématurées	%
35-36 SA	3,2 %
33-34 SA	1,2 %
28-32 SA	0,9 %
inf. 28 SA	0,1 %

Taux de renseignement de la variable : 92%

Si on ne considère que les grossesses uniques, le taux de prématurité est de 4,4% alors qu'il atteint 42,1% dans les cas de grossesses gémellaires.

61% des enfants nés prématurément sont nés en maternité de niveau 3.

Poids de naissance

Le poids moyen à la naissance est de 3256 grammes. Un petit poids de naissance (PPN) est défini par un poids inférieur à 2500 grammes. **Les PPN représentent 6,7% de l'ensemble des naissances** (taux national 7,3%).

Poids de naissance	%
< 2500g	6,7%
< 2000g	2,2%
< 1500g	0,9%

Taux de renseignement de la variable : 99%

Si on considère uniquement les enfants nés à terme (≥ 37 SA) : seuls 3,3% pesaient moins de 2500 grammes.

Poids de naissance et tabagisme

La part d'enfants nés avec un petit poids de naissance est 2,5 plus élevée chez les femmes fumeuses.

Tabagisme	Poids moyen à la naissance	% de PPN
Fumeuse	3 041 g	14,1%
Non fumeuse	3 272 g	5,8%

Santé de l'enfant

État de l'enfant à la naissance

8,8% des enfants ont nécessité des gestes techniques spécialisés.

Taux de renseignement de la variable : 91%

8,1% des enfants ont dû être transférés et dans 71,5% des cas pour lesquels on a l'information, ce transfert a été immédiat.

Taux de renseignement de la variable : 83%

Ces enfants ont été majoritairement transférés en service de néonatalogie.

Lieu de transfert	%
Service néonat	41,2%
Unité kangourou	19,2%
Réanimation	32,8%
Unité de soin intensif néonat	5,7%

Pathologie de la 1^{ère} semaine

5,3% des enfants avaient au moins une pathologie signalée.

Parmi les enfants prématurés, 37,1% étaient concernés.

Les évènements les plus fréquents sont :

- détresse respiratoire : 4,2%
- antibiothérapie (>48h) : 1,3%

Taux de renseignement des variables : 86%

Anomalies congénitales

193 enfants concernés (1,9%). Les principales anomalies signalées (certaines ou suspectées) sont les suivantes :

Anomalies congénitales	Nb enfants
Malformation rénale	37
Malformation cardiaque	27
Trisomie 21	14
Syndrome polymalformatif	13
Hydrocéphalie	11
Fente labio-palatine	5

Dépistage et vaccination

94,6% des enfants ont fait l'objet d'un dépistage néonatal et 99,2% d'un test de l'audition. Le résultat de ce test était « à surveiller » dans 3,2% des cas.

Taux de renseignement des variables : 78% et 94%

0,7% des enfants ont été vaccinés par le BCG et 0,5% contre l'hépatite B.

Taux de renseignement de la variable : 84%

Allaitement

Un allaitement au sein à la naissance était déclaré pour 71,2% des enfants (taux national 69,7%).**

Taux de renseignement de la variable : 92%

Ce taux varie de 59,1% à 74,3% selon la maternité de naissance et atteint 90,8% pour les naissances à domicile.

* Données « ScanSanté › Indicateurs de santé périnatale › FFRSP › ATIH, données 2023 »

**Données France métropolitaine de l'enquête Nationale Périnatale 2021

Les données du certificat de santé du 9^e mois (CS9)

L'action ponctuelle de relance aux familles menée en 2023 a permis de porter le taux de retour des CS9 à 59% : il s'agit du meilleur taux enregistré sur ces 10 dernières années.

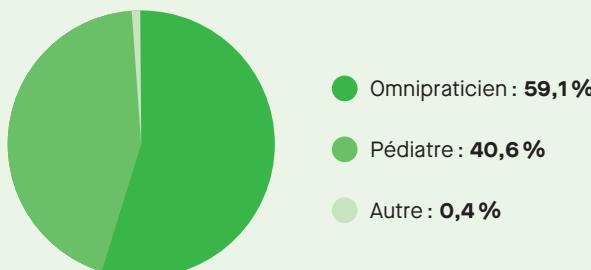
En 2024, le taux de retour des CS9 a chuté à nouveau en dessous des 40%, c'est pourquoi il a été décidé de présenter dans ce chapitre les données de 2023 (CS9 des enfants nés en 2022).

10 031 certificats de santé du 9e mois ont été reçus par la PMI pour les enfants nés en 2022 (taux de réception : 59%).

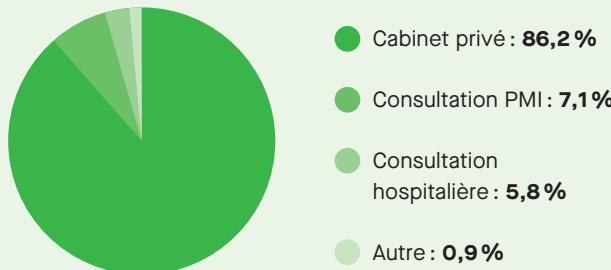
Établissement du certificat

L'examen permettant d'établir le certificat est plus souvent réalisé par un omnipraticien, et très majoritairement dans un cabinet privé.

Praticiens ayant effectué l'examen médical :



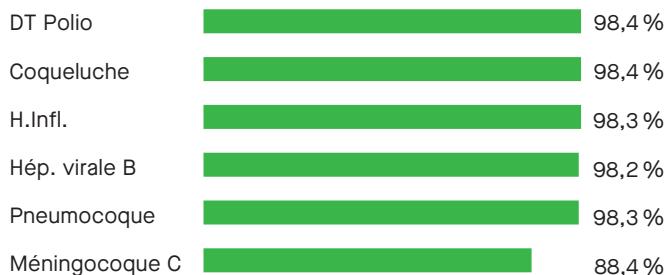
Lieux de réalisation de l'examen médical :



Vaccinations

- 87,7% des enfants bénéficient d'un schéma vaccinal complet.
- 0,9% des enfants n'avaient reçu aucune dose de vaccin obligatoire à l'âge de 9 mois.
- 60% des enfants concernés par une recommandation antituberculeuse ont bénéficié de la vaccination BCG.

Taux de couverture des vaccinations obligatoires des enfants nés en 2022, au moment du CS9 :



Les taux sont exprimés pour 2 doses reçues sauf pour le méningocoque C (1 dose obligatoire à 5 mois puis la seconde dose à 12 mois).

Santé de l'enfant

4,8% des enfants ont été signalés comme nécessitant une surveillance médicale particulière.

Antécédents médicaux

Taux de renseignement de la variable (hors hospitalisations) : 94%

- otites à répétitions : 1,8%
- affections broncho-pulmonaires à répétition : 4,9%
- accident domestique : 1,8% (dans 66% des cas, l'enfant a été victime d'une chute/traumatisme)
- hospitalisation en période néonatale : 4,5%
- hospitalisation après la période néonatale : 5%

Affections actuelles

10,9% des enfants sont concernés par une affection au moment de l'établissement du certificat (8,2% par au moins 2 affections).

Taux de renseignement de la variable : 96%

Corpulence à 9 mois

Poids moyen	Taille moyenne	IMC moyen
8,9 kg	71,3 cm	17,2

Allaitements maternel

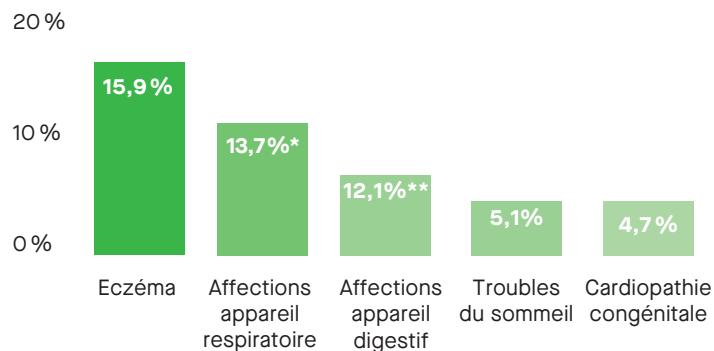
60,4% des enfants ont été allaités au sein.

Taux de renseignement de la variable : 95%

Parmi eux, 38% ont été allaités au moins jusqu'à leurs 6 mois (ce taux chute à 8,6% pour l'allaitement exclusif au sein).

Taux de renseignement de la durée de l'allaitement : 89%

Répartition des affections les plus courantes des enfants à 9 mois :



*dont 64% d'asthme et 18% de bronchiolite

**dont 60% de reflux gastro-oesophagien et 18% d'intolérance aux protéines de lait de vache

Vision et audition

2,3% des enfants présentent un examen anormal de l'œil.

Taux de renseignement de la variable : 75%

2,8% des enfants présentent une exploration anormale de l'audition.

Taux de renseignement de la variable : 78%

Développement psychomoteur

Taux de renseignement de l'ensemble des items du développement psychomoteur : 96%

- ▶ 74,5% des enfants ont acquis l'ensemble des items proposés dans le CS9.

Les 2 items les moins souvent acquis sont :

- ▶ Imiter un geste simple : non acquis pour 16,8% des enfants (13,4% des filles et 20% des garçons)
- ▶ se déplacer : non acquis pour 8,1% des enfants (8,8% des filles et 7,4% des garçons).

Les données du certificat de santé du 24^e mois (CS24)

7 189 certificats de santé du 24^e mois ont été reçus par la PMI pour les enfants nés en 2022 (taux de réception : 42,3%).

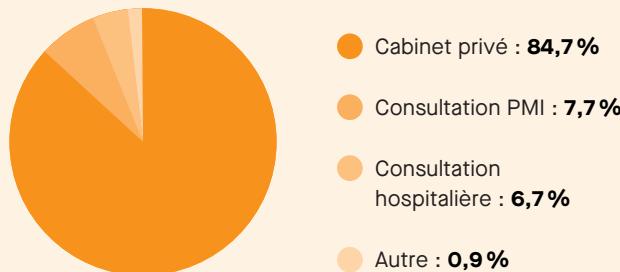
Établissement du certificat

L'examen permettant d'établir le certificat est plus souvent réalisé par un omnipraticien, et très majoritairement dans un cabinet privé.

Praticiens ayant effectué l'examen médical



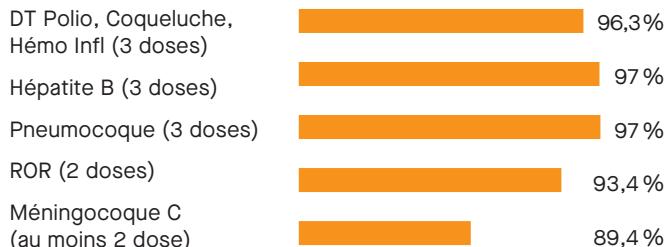
Lieux de réalisation de l'examen médical



Depuis 2020, la part réalisée en PMI a augmenté, passant de 4,8% à 7,7%.

Vaccinations

Taux de couverture des vaccinations obligatoires des enfants nés en 2022, au moment du CS24 :



La vaccination BCG n'est pas obligatoire mais peut être recommandée dans certains cas. **10,9% des enfants ont bénéficié d'une vaccination BCG.** Ces données de vaccination du CS24 sont transmises annuellement à Santé Publique France.

Santé de l'enfant

6,7% des enfants ont été signalés comme nécessitant une surveillance médicale particulière.

Antécédents médicaux

Taux de renseignement de la variable (hors hospitalisations) : 92%

- ▶ Otites à répétitions : 8,6%.
- ▶ Affections broncho-pulmonaires à répétition : 8,2% (dont plus de 3 « sifflantes » dans 86% des cas).
- ▶ 3,4% des enfants ont été victimes d'un accident domestique depuis le 9^e mois.

Types d'accident domestique	%
Chute / traumatisme	60,9%
Brûlures	18,3%
Intoxication	4,4%

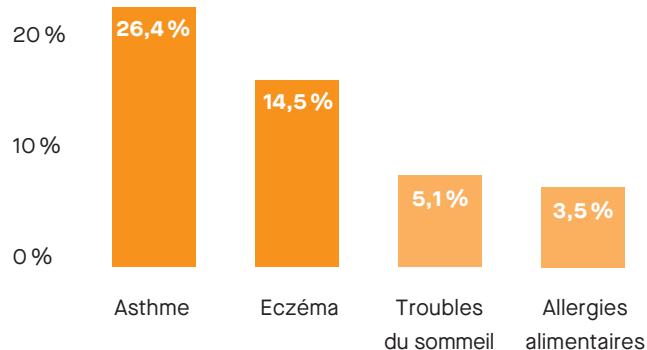
- 5,1% des enfants ont été hospitalisés depuis leur 9^e mois (parmi eux 19,7% ont été hospitalisés plus d'une fois).

Affections actuelles

- 12,5% des enfants concernés par une affection au moment de l'établissement du certificat (9,3% par au moins 2 affections).

Taux de renseignement de la variable : 96%

Répartition des affections les plus courantes des enfants à 24 mois :



Corpulence à 24 mois

Poids moyen	Taille moyenne	IMC moyen
12,2 kg	87,5 cm	16

16,5% des enfants sont en surcharge pondérale (3% au-delà du seuil d'obésité).

Vision, audition, dentition

- ▶ 2,9% des enfants avec examen de l'œil anormal
Taux de renseignement de la variable : 83%
- ▶ 4,1% des enfants avec exploration de l'audition anormale
Taux de renseignement de la variable : 78%
- ▶ Nombre moyen de dents : 17
Parmi les enfants pour lesquels le nombre de dents est renseigné (38,6%), 3,3% ont au moins 1 dent cariée.

Développement psychomoteur

85,7% des enfants ont acquis l'ensemble des items proposés dans le CS24

Acquisition de la marche :

- ▶ L'âge moyen d'acquisition de la marche est de 14,5 mois, 37,8% des enfants ont marché à 1 an.
Seuls 0,3% des enfants n'ont pas encore acquis la marche lors du CS24 (soit 21 enfants).

Les 2 items les moins souvent acquis sont :

- ▶ le fait d'associer 2 mots : non acquis pour 11,9% des enfants (8,4% des filles et 15,3% des garçons)
- ▶ nommer une image : non acquis pour 8,7% des enfants (6,5% des filles et 10,8% des garçons).

Allaitements

60,5% des enfants ont été allaités au sein.

Parmi les enfants allaités, la durée médiane d'allaitement est de 24 semaines.

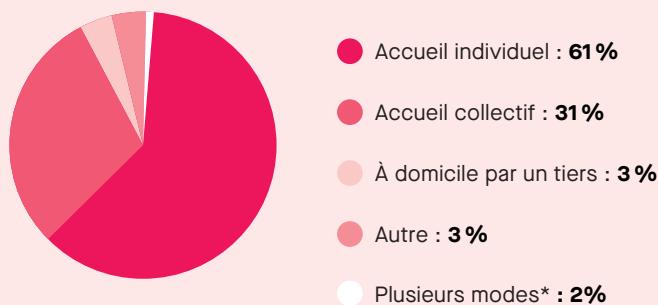
- ▶ 93,5% des enfants allaités au moins 1 mois.
- ▶ 77,8% allaités au moins 10 semaines.
- ▶ 41,4% allaités au moins 6 mois (26 semaines).
- ▶ 19% des enfants allaités 1 an ou plus.

Taux de renseignement de la durée de l'allaitement : 92%

Les modes d'accueil

D'après les certificats, 70% des enfants bénéficient d'un mode d'accueil à l'âge de 9 mois, et au moins 85,2% des enfants à l'âge de 24 mois. Le mode d'accueil le plus utilisé est l'accueil individuel par une assistante maternelle.

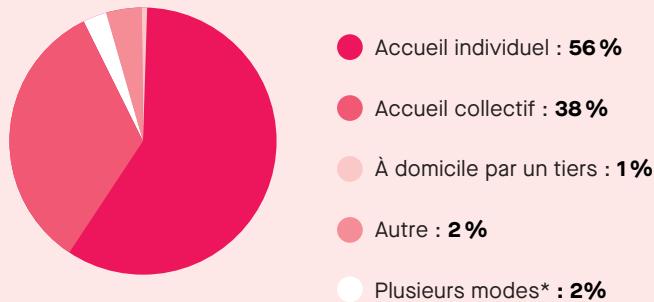
Répartition des modes de garde utilisés d'après les CS9



*Les enfants bénéficiant de plusieurs modes d'accueil, cumulent majoritairement un accueil collectif et individuel par une assistante maternelle.

Taux de renseignement du mode d'accueil : 98%

Répartition des modes de garde utilisés d'après les CS24



*Les enfants bénéficiant de plusieurs modes d'accueil, cumulent majoritairement un accueil collectif et individuel par une assistance maternelle.

Taux de renseignement du mode d'accueil : 98%

Les coordonnées des 35 Maisons du Département des Solidarités

Lanton

1 rue Transversale
33138 Lanton
05.57.76.22.10
Fax 05.56.26.94.15

Le Teich

102 avenue de Bordeaux
33470 Le Teich
05.57.52.55.40
Fax 05.56.83.56.52

Bordeaux Bastide

253 avenue Thiers
33100 Bordeaux
05.57.77.36.10
Fax 05.56.40.98.58

Bordeaux Caudéran

88 rue Bellus Mareilhac
33200 Bordeaux
05.56.42.51.90
Fax 05.56.42.52.54

Bordeaux Centre

14 rue Poitevin
33000 Bordeaux
05.56.44.27.83
Fax 05.56.52.05.46

Bordeaux Grand-parc

169 av. Émile Counord
33300 Bordeaux
05.57.59.04.50
Fax 05.57.59.04.69

Bordeaux Lac

4 rue du Professeur
André Lavignolle
33300 Bordeaux
05.56.11.54.70
Fax 05.56.50.21.22

Bordeaux St Jean

15 rue Belle Etoile
33800 Bordeaux
05.56.92.27.92
Fax 05.56.92.10.54

Bordeaux St Michel

18 rue Canihac
33000 Bordeaux
05.56.91.74.45
Fax 05.56.92.06.24

Mérignac

419 avenue de Verdun
33700 Mérignac
05.56.12.13.90
Fax 05.56.97.13.30

Le Bouscat

17 rue Georges Lafont
33110 Le Bouscat
05.57.22.47.10
Fax 05.56.08.59.79

Eysines

16 rue Treytins
33320 Eysines
05.56.16.19.90
Fax 05.56.28.42.82

St Médard en Jalles

2 rue Firmin Montignac
33160 St Médard en Jalles
05.56.95.80.76
Fax 05.56.05.60.84

Talence

226 cours Gambetta
33400 Talence
05.56.80.54.64
Fax 05.56.04.36.47

Bègles

13 rue du Maréchal Joffre
33130 Bègles
05.56.85.81.97
Fax 05.56.49.51.09

Pessac

10 avenue Pierre Wiehn
33600 Pessac
05.56.45.07.15
Fax 05.56.45.53.89

Gradignan

6 avenue Jean Larrieu
33170 Gradignan
05.57.35.27.90
Fax 05.56.75.13.69

Villenave d'Ornon

360 chemin de Leysotte
33140 Villenave d'Ornon
05.57.96.12.68
Fax 05.56.75.83.13

Castelnau

1B rue André Audubert
33480 Castelnau de Médoc
05.57.88.84.90
Fax 05.56.58.36.22

Lesparre

21 rue du Palais de Justice
33340 Lesparre
05.56.41.01.01
Fax 05.56.41.23.69

Pauillac

29 rue du Maréchal Joffre
33250 Pauillac
05.56.73.21.60
Fax 05.56.59.23.20

Saint André de Cubzac

49 rue Rosa Bonheur
33240 Saint-André-de-Cubzac
05.57.43.19.22
Fax 05.57.43.34.86

Blaye

2 rue de la Libération BP 17
33394 Blaye-cedex
05.57.42.02.28
Fax 05.57.42.31.76

Lormont

7 avenue de la libération
33310 Lormont
05.56.06.00.70
Fax 05.56.38.34.88

Ambarès

2 rue Louis Massina
33440 Ambarès
05.56.78.99.09
05.56.78.92.57

Créon

1 chemin de la Douve
33670 Créon
05.57.34.52.70
Fax 05.56.23.30.06

Cenon

2 rue Pauline Kergomard
La Marègue
33150 Cenon
05.57.80.79.90
Fax 05.56.40.98.63

Floirac

25 avenue du Président
F. Mitterrand
33270 Floirac
05.56.40.13.50
Fax 05.56.32.47.92

Libourne

14 rue Jules Védrines
33500 Libourne
05.57.51.48.70
Fax 05.57.51.80.96

Coutras

1 rue Denis Cordonnier
BP 90046
33230 Coutras
05.57.49.32.32
Fax 05.57.49.20.63

Sainte Foy la Grande

95 B rue Waldeck Rousseau
33220 Sainte Foy la Grande
05.57.41.92.00
Fax 05.57.46.55.00

Langon

34 B cours de Général Leclerc
33210 Langon
05.56.63.62.20
Fax 05.56.62.31.83

Bazas

14 avenue de la République
33430 Bazas
05.56.25.11.62
Fax 05.56.25.03.13

Cadillac

21 route de Sauveterre
33410 Cadillac
05.57.98.12.00
Fax 05.56.62.11.08

La Réole

12 chemin de Peyrefitte
33190 La Réole
05.56.71.09.10
Fax 05.56.71.00.08

Le service départemental de PMI est à la disposition des familles pour les accompagner dans leur rôle de parents. Il est composé de professionnels (médecins, sages-femmes, puéricultrices, psychologues) qui assurent gratuitement consultations, visites et conseils.

Cette étude a été réalisée par la cellule d'épidémiologie et de statistiques médicales de la Direction de la Promotion de la Santé.

Direction de la Promotion de la Santé

Immeuble Solidarité
1 Esplanade Charles de Gaulle
33 074 Bordeaux Cedex
dgas-dps@gironde.fr
05 56 99 33 33

gironde.fr/pmi

